

Au contraire de la droite, la gauche nyonnaise avait soigneusement préparé une stratégie en amont de la campagne qui a été bouleversée par le verdict des urnes lors du premier tour. Nous avons tous compris que Monsieur Whalen des Verts allait briguer le poste de syndic mais la perte de 10 sièges des Verts au Conseil communal a profondément modifié les équilibres politiques. Dans le même temps, le PLR est arrivé en tête, et le Centre-droit a retrouvé une majorité avec 54 % des sièges. La population a voté et adressé un signal clair à ses politiques.

Alors même que les équilibres ont changé, **une candidature bicéphale de la gauche à la syndiculture émerge**. Une candidature qui apparaît davantage comme le fruit d'accords de partis que comme l'expression d'un projet politique commun solide et réfléchi.

Cette situation interroge d'autant plus que, durant les cinq dernières années, ces mêmes partis **ont voté de manière très largement alignée sur toutes les propositions de la Municipalité « quoiqu'il en coûtât »**. **Le débat démocratique a été affaibli, les oppositions réduites et les nuances souvent absentes**.

Dans une démocratie locale vivante, les accords de partis ne peuvent pas primer sur le message des urnes. Gouverner exige de la clarté, de la cohérence et une capacité à rassembler autour d'un projet partagé, pas seulement à s'entendre entre appareils de parti.

Dans ce contexte, le PLR avec le soutien du Centre-Droit Nyon a toute sa place pour revendiquer une candidature à l'élection à la syndiculture et nous espérons que les nyonnais et les nyonnaises sauront faire la part des choses entre d'un côté une alliance fictive et de l'autre un vrai projet politique basé sur un travail de longue haleine.

Madame Roxane Faraut n'a pas souhaité se présenter à cette élection et c'est donc naturellement que **Monsieur Olivier Riesen a été élu par acclamation** par l'assemblée des membres présents.

Élu lors de l'élection complémentaire de 2023, dans un contexte disputé, il a démontré sa capacité à remporter une bataille électorale. Depuis, il assume la fonction de municipal en charge des ressources humaines et des affaires régionales, au cœur du fonctionnement de l'administration communale et des relations intercommunales. **Olivier Riesen, avocat, présente un profil structuré et réfléchi**. Il fait preuve d'une réelle crédibilité sur des dossiers clés tels que les finances et l'organisation, des enjeux particulièrement sensibles pour Nyon lors de la prochaine législature.

Olivier Riesen pourra compter sur le plein soutien du Centre Droit Nyon. Les électeurs nyonnais ont déjà exprimé une volonté de rééquilibrage.

## Alors allons-y !

Laure Damtsas-Mudry

Présidente PLR Nyon